

INTERCLUBS PAR EQUIPES DES ASSOCIATIONS D'ENTREPRISE PROMOTION

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les associations : (voir le règlement général)

Championnat ouvert à toutes les associations d'entreprises autres que celles composant la 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} Division de l'année de l'épreuve. Une seule équipe par association pourra jouer la Promotion.

Le nombre d'équipes est limité à 30 et seront retenues selon l'ordre du mérite national des associations d'entreprise de l'année précédente, puis par ordre d'inscription des équipes sur Extranet.

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

- Etre membre de l'association d'entreprise qu'il ou elle représente. Les équipiers doivent être soit licenciés de l'association d'entreprise, soit référencés dans le club qu'ils représentent via Extranet.
- Etre salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association d'entreprise.

Une attestation justifiant leur qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association devra être fournie.

FORME DE JEU

① Phase de qualification : 1^{er} et 2^{ème} jour

4 simples / stroke play brut / 36 trous / 18 trous par jour
Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les 15 premières équipes après deux tours sont qualifiées pour le dernier tour.

② Phase finale : 3^{ème} jour

4 simples / stroke play brut / 18 trous

Les 3 meilleurs scores du tour sont retenus. Le cumul des 3 meilleurs scores de chacun des 3 tours constituera le score de l'équipe.

Les 8 premières équipes après 3 tours accéderont à la 3^{ème} division.

ENGAGEMENT

L'inscription de l'équipe sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> doit s'effectuer au plus tard 1 mois avant le **premier jour de l'épreuve** (voir clôture § 1.1).

L'inscription des joueurs sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> doit s'effectuer au plus tard 7 jours pleins **avant le premier jour de l'épreuve** (voir clôture § 1.1).

Les greenfees sont de **180 euros** par équipe et devront être **versés sur place au golf** accueillant la compétition. Un reçu sera remis aux équipes.

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux clubs montant en 3^{ème} Division.